



Art. 30, al. 1, let. b, LEtr (personnes sans autorisation de séjour) ¹

De septembre 2001 au 31 décembre 2008

Total : 1985

Canton	Nouvelles demandes	Demandes approuvées	Demandes rejetées	Demandes pendantes
AG	1	1	0	0
BE	36	28	8	0
BL	18	18	0	0
BS	39	20	19	0
FR	87	60	27	0
GE	1063	789	271	3
JU	6	5	1	0
LU	2	2	0	0
NE	22	17	5	0
SG	1	1	0	0
SH	4	4	0	0
SO	6	6	0	0
SZ	1	1	0	0
TI	1	1	0	0
VD	688	249	439	0
ZH	10	10	0	0
Total	1985	1212	770	3

¹ Les statistiques des cas réglés selon l'art. 30, al. 1, let. b, LEtr sont établies depuis septembre 2001 car cette disposition existait déjà dans l'ancien droit (loi fédérale sur le séjour et l'établissement des étrangers, LSEE, et art. 13 f de l'ordonnance limitant le nombre des étrangers, OLE). Ces chiffres étant saisis en continu, des indications détaillées des différentes années ne sont pas disponibles. Ceci sera modifié à l'avenir.